

La Maréchette à VTT - 97V

Haut-Jura Grandvaux - Saint-Laurent-en-Grandvaux



Famille en VTT dans le Grandvaux (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Une balade à la découverte de la forêt et des paysages de Saint-Laurent en Grandvaux, accessible à tous et praticable en toutes saisons.

Suivre le balisage n°97 vert

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h

Longueur : 7.5 km

Dénivelé positif : 135 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Saint-Laurent-en-Grandvaux

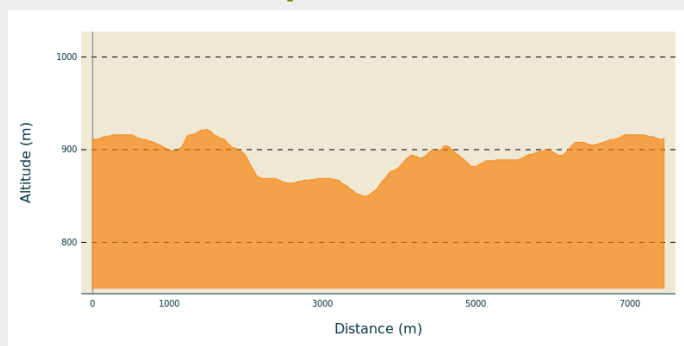
Arrivée : Saint-Laurent-en-Grandvaux

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Saint-Laurent-en-Grandvaux

2. Lac-des-Rouges-Truites

Profil altimétrique

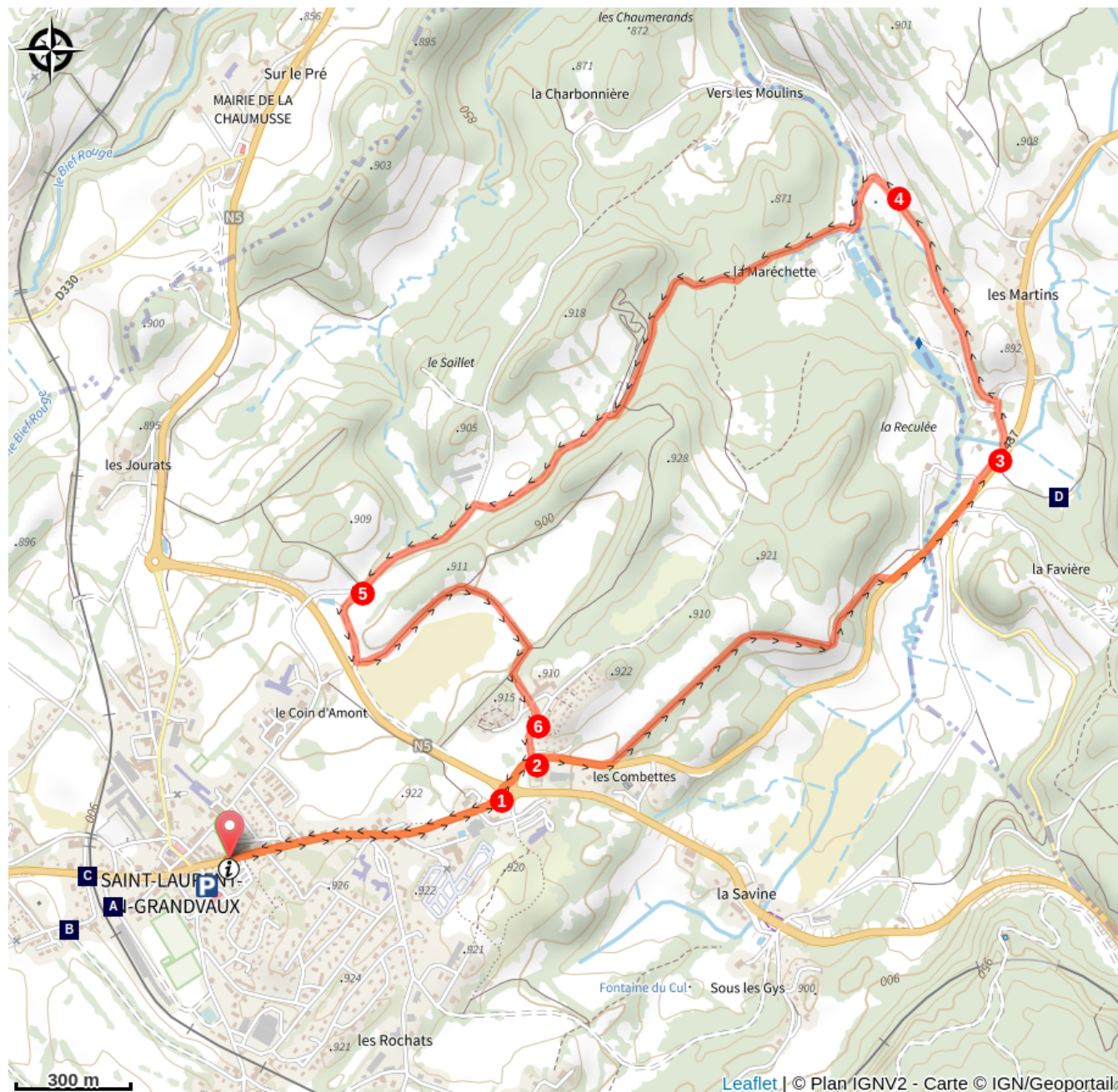


Altitude min 850 m Altitude max 922 m

Au départ de **SAINT-LAURENT CENTRE**, remonter la rue de Genève jusqu'au rond point **SAINT-LAURENT LE CRET**.

1. Traverser prudemment le rond-point en direction des chalets en bois devant le poteau **Les Combettes**.
2. Au poteau **Les Combettes**, poursuivre en parallèle de la route départementale vers **Les Planchettes** puis emprunter sur la gauche un chemin carrossable arboré débouchant 1 km plus loin sur la route départementale, que l'on suit prudemment sur la gauche pour rejoindre **LA HALTE DES MARTINS**.
3. A **LA HALTE DES MARTINS**, se diriger vers la Route du Chaumerand que l'on remonte jusqu'au lieu-dit **La Maréchette** (poteau).
4. A **La Maréchette**, se détourner de la route principale pour descendre sur le chemin gravillonné en direction du ruisseau, que l'on traverse avant de partir à droite pour remonter à travers bois vers **Sur les Marèches**. Le sentier longe ensuite un terrain de moto-cross pour mener sur la route forestière de la Charbonnière à suivre jusqu'au poteau **Coin d'Amont**.
5. Au **Coin d'Amont**, emprunter le chemin carrossable assez large pour passer à travers haies en direction du lotissement de l'**Ecole des Neiges**.
6. Au poteau **Ecole des Neiges**, poursuivre vers **Les Combettes** et retourner à **SAINT-LAURENT CENTRE** par le parcours emprunté au départ.

Sur votre chemin...



La gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (A)

La chapelle de Salave (C)

La chapelle de Salave (B)

Voie du tram (D)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste vert)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D678, en direction de Clairvaux-les-Lacs puis de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

Parking conseillé

Parking de la Mairie, Place Simone Veil à Saint-Laurent-en-Grandvaux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-
LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel : 03 84 60 15 25

<https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



Sur votre chemin...



La gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (A)

La ligne d'intérêt général Andelot-Champagnole fut prolongée jusqu'à St-Laurent-en-Grandvaux, et la gare de la Compagnie PLM fut inaugurée en 1890. La ligne Andelot-La Cluse, qui nécessita l'édification d'un certain nombre d'ouvrages dont 18 viaducs et 36 tunnels, fut terminée en 1912. Cette date correspond aussi à la suppression du transport par diligence entre St-Laurent-en-Grandvaux et St-Claude, assuré par Louis Charnu. (PNRHJ – Collection Patrimoine)

Crédit photo : (PNRHJ / M.LAPERRIERE)



La chapelle de Salave (B)

Située à l'ouest de Saint-Laurent, à proximité de la route de Lons-le-Saunier, la chapelle attire l'œil tant sa forme s'apparente à celle d'un moulin à vent auquel il ne manquerait que les ailes. Il semble que cet édifice fut jadis, le moulin, cité au hameau du Voisinal de Joux. Son toit conique, monté sur roulettes, s'appuyait sur sa tour haute de huit mètres. Un ouragan brisa ses ailes en 1829. Une chapelle fut érigée sur ses ruines dès 1850. Bien qu'en mauvais état suite à un incendie en 1907, elle porta le drapeau français pour marquer la ligne de démarcation lors de la seconde guerre mondiale. À ce jour, elle abrite Marie-Thérèse, une cloche fondue en 1953 par la maison Pacquard d'Annecy.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost

La chapelle de Salave (C)

Située à l'ouest de Saint-Laurent, à proximité de la route de Lons-le-Saunier, la chapelle attire l'œil tant sa forme s'apparente à celle d'un moulin à vent auquel il ne manquerait que les ailes. Il semble que cet édifice fut jadis, le moulin, cité au hameau du Voisinal de Joux. Son toit conique, monté sur roulettes, s'appuyait sur sa tour haute de huit mètres. Un ouragan brisa ses ailes en 1829. Une chapelle fut érigée sur ses ruines dès 1850. Bien qu'en mauvais état suite à un incendie en 1907, elle porta le drapeau français pour marquer la ligne de démarcation lors de la seconde guerre mondiale. À ce jour, elle abrite Marie-Thérèse, une cloche fondue en 1953 par la maison Pacquard d'Annecy.



Voie du tram (D)

Au début du 20ème siècle, la montagne jurassienne s'est équipée de 400 kilomètres de voies ferrées métriques complétant les grands axes d'intérêt général comme la ligne Andelot-La Cluse. Les voies de tram, serpentant entre les rivières, les gouffres, les précipices ou les crêts, ont marqué la mémoire jurassienne ainsi que son paysage par les aménagements et les infrastructures, parfois spectaculaires, qui en ont découlé comme le viaduc des Douanets à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis